

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Fercé-sur-Sarthe se réunira en séance ordinaire

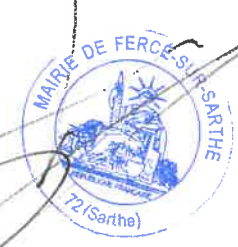
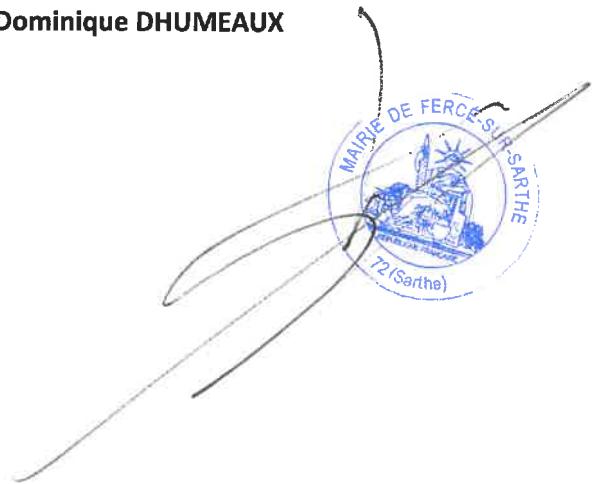
Le vendredi 10 juillet 2020 à 17h30 dans la salle du conseil à la mairie

Compte tenu de la période de crise sanitaire liée au COVID-19 et comme le permet l'Ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette séance du conseil municipal peut se dérouler en présence du public, à condition de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le Maire,
Dominique DHUMEAUX



Mairie

3 rue de la Mairie - 72430 Fercé-sur-Sarthe
☎ 02 43 77 32 87 ✉ mairie@ferce72.fr